

REDÉVELOPPEMENT DU SITE DE L'ANCIEN HÔPITAL DE MONTRÉAL POUR ENFANTS

« Cinq enjeux pour la communauté »

Mémoire de la
**Table de concertation du Quartier des
Grands jardins**

Déposé à

**L'Office de consultation publique de
Montréal**

16 mars 2017

1. SOMMAIRE EXÉCUTIF

La Table de concertation du Quartier des Grands jardins est heureuse de commenter le projet de redéveloppement du site de l'ancien Hôpital de Montréal pour enfants présenté par le promoteur Devimco et La Ville de Montréal.

La Table accueille favorablement avec certaines préoccupations le plan qui permet d'introduire des espaces verts et récréatifs de dimensions intéressantes, d'établir un centre communautaire qui donne sur ces nouveaux espaces, d'inclure du logement abordable et social sur site et de préserver le pavillon à valeur patrimoniale de la résidence des infirmières.

Cependant, la programmation de plusieurs composantes du projet, le design architectural et des espaces collectifs, ainsi que les améliorations du domaine public entourant le site restent tous à finaliser.

2. CONTEXTE : LA TABLE S'INTERESSE AU SITE DE L'ANCIEN HÔPITAL DE MONTRÉAL POUR ENFANTS (HME) DEPUIS DIX ANS

Depuis dix ans, la Table joue un rôle de premier plan pour atteindre l'acceptabilité sociale des projets, plans, programmes et politiques dans le Quartier des Grands Jardins. Dès 2006, la Table a produit une Vision d'aménagement et de développement pour le Quartier, qui comprenait plusieurs orientations pour le site de l'HME. En 2008, la Table a initié et organisé une charrette de design urbain pour le square Cabot et ses abords, laquelle a permis la restauration et l'agrandissement du square Cabot, la densification de la rue Sainte-Catherine Ouest avec des projets de qualité et d'une plus forte densité, ainsi que plusieurs pistes d'intervention pour le site de l'HME. La Table a également été une partie prenante importante lors de l'élaboration du Programme particulier d'urbanisme du Quartier des grands jardins de la Ville de Montréal. Un portrait exhaustif du Quartier a également été réalisé en 2015.

Ainsi, dans le cadre de leurs travaux, les membres de la Table de concertation ont pris connaissance et exprimé leur point de vue sur plus d'une dizaine de propositions de design urbain réalisées par des firmes d'architecture et d'urbanisme mandatées par la Table ou par la Ville de Montréal, des groupes communautaires du Quartier et des citoyens.

Au fil des années, les paramètres urbanistiques et immobiliers du projet ont changé. Mais les principes d'acceptabilité que la table a préconisé sont toujours restés les mêmes. En effet, le projet devait permettre de compléter la mixité du quartier, de créer de nouveaux espaces verts et d'accorder une importance primordiale à la qualité de l'aménagement urbain et de l'architecture.

3. UN PLAN À RAFFINER EN CONCERTATION

La Table souhaite partager les principales considérations qui guideront son évaluation du projet tout au long de son évolution. La Table précise que plusieurs ajustements doivent encore être apportés à la version actuelle du projet de redéveloppement. Pour la Table, ce plan n'est qu'un bon début et reste à être raffiné en concertation avec le milieu.

4. LE DÉFI POUR UN SITE AUSSI NÉVRALGIQUE

La Table s'intéresse au redéveloppement du site de l'Hôpital de Montréal pour enfants depuis déjà dix ans. Ce site a fait l'objet de tant de réflexion et de discussions et le projet doit aujourd'hui devenir un modèle en matière de développement urbain innovateur et structurant pour Montréal dans tous ces sens : aménagement urbain, architectural, paysager et développement social. De telles grandes opportunités de « refaire la ville sur la ville » sont rares. La Ville de Montréal et les promoteurs ont donc le devoir d'assurer une qualité de projet digne de ce site névralgique qui suscitera la fierté des montréalais.

5. CINQ ENJEUX POUR LA COMMUNAUTÉ

Principe 1 : Le logement social prévu sur le site doit être destiné majoritairement aux familles, notamment des travailleurs du centre-ville afin de compléter la mixité du Quartier.

Principe 2 : Le nouveau parc Henri-Dunant doit contribuer significativement à l'offre en espaces verts du Quartier et combler les besoins identifiés par la communauté, notamment des aires de jeux libres.

Principe 3 : L'architecture du nouveau projet doit être de grande qualité et doit aussi intégrer les bas-reliefs qui sont significatifs de l'aile D de l'ancien hôpital.

Principe 4 : Les règlements autorisant le projet doivent permettre une certaine flexibilité afin de bonifier le projet lors des prochaines étapes de mise en œuvre. Ce plan directeur n'est qu'à un stade préliminaire et sera appelé à évoluer lors de la mise en œuvre du projet.

Principe 5 : Le dialogue doit se poursuivre avec le milieu en créant un comité d'accompagnement officiellement constitué pendant la mise en œuvre du projet.

À PROPOS DE LA TABLE DE CONCERTATION DU QUARTIER DES GRANDS JARDINS

Créée à l'initiative de Mme Phyllis Lambert en 2005, la Table de concertation du Quartier des Grands Jardins est un OBNL qui regroupe des acteurs publics, privés, institutionnels et associatifs du Quartier des Grands Jardins de Montréal.

Membres du Conseil d'administration de la Table

Cameron Charlebois, GPMC, président

Phyllis Lambert, Centre canadien d'architecture, vice-présidente

Clarence Epstein, Université Concordia, trésorier

André Poulin, Destination centre-ville, membre

Jacques Larin, résidant, membre

Jean-Yves Bourdages, résidant, membre